

# La Romandie avait rendez-vous à Genève

Cette année ce fut le tour du canton de Genève d'accueillir l'assemblée des délégués de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP). Tous les convives se sont réunis le 26 août 2016 à la Fédération des entreprises romandes de Genève (FER Genève) pour faire le point sur les activités de la FREPP de l'année écoulée.

Les différents sujets abordés durant la séance n'ayant fait l'objet d'aucune remarque particulière, la parole fut donnée en premier lieu à Jean-Michel Tireford et Jans Konrad, tous les deux représentants de la Suva, venus présenter l'assurance des chefs d'entreprise (voir pages 28 et 29), puis à Guillaume Barazzzone, maire de Genève, qui est venu souhaiter la bienvenue aux plâtriers et peintres romands dans la Cité de Calvin. Ensuite, ce fut le tour de Pascal Schwab, président de la Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie

(FRECEM), d'apporter les salutations de la branche du bois ainsi que quelques informations sur les négociations en cours au niveau du renouvellement de la convention collective du second œuvre romand (CCT-SOR).

Avant de clore les débats, Bernard Claessens, président du groupement romand de l'union suisse de l'industrie des vernis et peintures, a lancé un appel au nom du Techno GR afin de recruter un entrepreneur peintre pour compléter sa commission technique (*ndlr: plus d'informations sous [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)*).

La suite s'est déroulée au 8<sup>e</sup> étage de la FER Genève, directement au restaurant où les membres et invités ont pu partager un moment fort sympathique profitant d'une vue imprenable sur la ville du bout du lac et son jet d'eau.

Pour nous expliquer plus en détail les activités et le quotidien de la fédération, André Buache, président, et Marcel Delasoie, directeur, se sont prêtés au jeu de l'interview.

L'interview  
du président

**Résumez-nous en quelques mots la situation économique de notre pays.**

André Buache – S'il y a un mot qui devait définir la particularité de l'évolution économique de notre pays, je pense que c'est sans conteste la stabilité. L'économie suisse est à l'image de ses habitants, peu ou pas de coup d'éclat, mais aussi que de très rares abîmes; tout au plus des périodes d'intense activité, et, de temps à autre, quelques gros coups de mou.

**Comment expliquez-vous ce phénomène ?**

A.B. – Je relèverai deux facteurs importants. En premier lieu, les PME contribuent à l'essentiel du PIB et sont très réactives au moindre soubresaut en réagissant en conséquence pour atténuer les effets d'une économie



qui se réduit et une concurrence d'entreprises étrangères de plus en plus présente.

**Plus précisément ?**

A.B. – Eh bien, malgré cette situation, les syndicats revendiquent des augmentations salariales de 120 francs par mois, une augmentation des rentes de la retraite anticipée de 150 francs par mois, et des augmentations de l'indemnité repas de 3 francs. A ces conditions, il est impossible d'entrer en matière. Notre rôle, pas évident, sera de les convaincre que leurs revendications ne sont plus en phase avec les possibilités des entreprises et la conjoncture. La seule manière pour le partenariat social de survivre à cette période difficile est de faire le gros dos et de laisser passer l'orage. Nous n'avons d'autres choix que d'y parvenir !

**Quel constat faites-vous de la situation du marché ?**

A.B. – Malgré la progression rachitique du PIB et une situation du marché plus tendue, le nombre d'emplois dans la branche est resté relativement stable l'an dernier, mais une tendance baissière est malgré tout perceptible. Cette tendance devrait malheureusement se confirmer pour l'année à venir, sans toutefois atteindre une ampleur inquiétante. Pour les entrepreneurs que nous sommes, pas besoin de statistiques de l'Office fédérale de la statistique (OFS) pour établir ce constat, car c'est tous les jours que nous retournons les soumissions dans tous les sens pour essayer de trouver des solutions afin d'offrir un prix acceptable. Acceptable pour le maître d'œuvre et acceptable pour l'entreprise qui va devoir réaliser les travaux. Et cela sans

perdre une minute, en espérant n'avoir aucune mauvaise surprise. Mais l'expérience a montré que la politique d'entreprise consistant à obtenir à tout prix des travaux en faisant fi de l'éthique professionnelle, fondée sur aucune base solide n'est pas propice à la pérennité des entreprises et nuit à toute la corporation.

Notre rôle, pas évident, sera de les convaincre que leurs revendications ne sont plus en phase avec les possibilités des entreprises et la conjoncture.

**A quoi vous référez-vous pour juger la situation du marché ?**

A.B. – Les statistiques de l'OFS démontrent clairement le tassement du volume des travaux dans la construction. Si le total des investissements est encore en sensible augmentation, les investissements privés ont diminué en 2015 avec quelques différences notoires selon les cantons.



en délicatesse avec la croissance. Elles redoublent d'efforts pour maintenir le volume d'affaires de l'entreprise. En second lieu, le partenariat social permet à chaque branche de négocier des solutions appropriées à la situation conjoncturelle de son secteur économique.

**Vous êtes d'ailleurs en pleine négociations du renouvellement de la CCT-SOR. Qu'en est-il ?**

A.B. – La convention collective de travail doit être renouvelée dans une période où la croissance économique doit faire face à des attaques de toutes parts comme le vote du 9 février qui met en péril les accords bilatéraux avec l'UE, la suppression du taux plancher qui fragilise notre industrie d'exportation, le Brexit, sans parler des autogoals de la LAT et de la loi sur les résidences secondaires. Tout cela résulte à une croissance quasi inexistante, un volume de travail



André Buache

*Ci-dessous, Renato Mandola (comité GPG), Stéphane Locatelli (enseignant aux CIE Genève) et Gianluca Caragnano (comité GPG) ont posé pour le photographe.*







**C'est-à-dire ?**

A.B. – Genève et le Valais sont à contre-courant puisque dans ces deux cantons, les investissements totaux ont encore progressé de près de 10%. Le déblocage de certains importants dossiers sur Genève, grâce à une politique volontariste du Gouvernement, et l'effet LAT sur le Valais ayant poussé à une réalisation forcée de certains projets en sont les causes principales. Cependant, on notera que, globalement, les investissements dans le bâtiment se stabilisent à un niveau élevé, ce qui n'est pas étonnant sachant que c'est encore le seul secteur d'investissement bénéficiant de rapports intéressants et que les taux d'intérêts n'ont jamais été aussi bas, aussi bien en roll-over qu'en taux fixe à moyen et long termes.



Olivier Berchten

**Est-ce que cela a une influence sur la formation ?**

A.B. – En effet, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage est en baisse. Dans les périodes d'insécurité économique, les entreprises sont plus réticentes à s'engager durablement à former des apprentis. Pourtant, lorsque le volume de travail sera à nouveau plus important, il sera né-



Guillaume Barazzone



Baptiste Monnard (président GVEPP) et Jean-François Savary (directeur de l'Ecole de la construction) en plein débat.

cessaire de disposer de suffisamment de collaborateurs qualifiés pour réaliser ces travaux. C'est pour cela, qu'au nom de la FREPP, j'invite les entreprises à être confiantes et à préparer l'avenir en formant des jeunes dans nos belles professions.

**Comment se porte la formation professionnelle supérieure ?**

A.B. – Le seuil des 100 jeunes en formation supérieure dans nos professions a été franchi cette année. C'est vraiment un engouement exceptionnel pour notre offre de formation modulaire.

Ce qui est extrêmement réjouissant aussi, c'est qu'une vingtaine de jeunes vont terminer cet automne leur formation de chef de chantier plâtrier. Voilà plus de 20 ans que l'on attendait une nouvelle volée de plâtriers en formation supérieure. Et sur ces candidats, la grande majorité poursuivra sa formation en direction du brevet fédéral de contremaître puis du diplôme de maître plâtrier.

De plus, actuellement, dans le domaine de la peinture, la 6<sup>e</sup> session de chef de chantier a débuté cet automne, alors que les candidats de la 3<sup>e</sup> session de contremaître viennent de rendre leur travail de brevet. Les futurs maîtrisés, quant à eux, vont s'activer sur leur travail de diplôme au printemps 2017.

**La formation, dans son ensemble, vous demande beaucoup de ressources ?**

A.B. – Sans le soutien de nos partenaires, On ne serait pas en mesure de mettre sur pied une offre aussi complète en matière de formation modulaire. Il y a également l'Ecole de la construction



avec qui nous collaborons étroitement et toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin dans les différentes commissions au service de la formation.

**Parlez-nous de ConstructionSuisse...**

A.B. – La construction suisse a un besoin impératif d'un lobby fort, à la hauteur de l'importance économique de ce secteur. C'est le rôle de ConstructionSuisse.

Le constat qui a été fait en Suisse romande est que les moyens dont dispose ce lobby au niveau fédéral sont quasi insignifiants et pas du tout en relation avec les attentes des associations professionnelles de la branche, faute à une volonté à peine voilée de la SSE d'empêcher ce lobby de prendre le leadership en matière de construction au niveau suisse.

Les données ne sont pas identiques au niveau romand où les fronts sont plus unis et la collaboration gros œuvre/second



Le seuil des 100 jeunes en formation supérieure dans nos professions a été franchi cette année. C'est vraiment un engouement exceptionnel pour notre offre de formation modulaire.

Vanessa Joliat (à gauche) et Armonie Rochat étaient présentes pour recevoir leur certificat de Cheffe de chantier des mains de Denis Quaglia (président de la commission AQ) et André Buache.



Pascal Schwab

du territoire, l'infrastructure et la mobilité, l'efficacité énergétique, les marchés publics, l'initiative contre l'immigration de masse, la main-d'œuvre, les faillites en série, le travail au noir, les charges administratives et les conventions collectives de travail.

**Qu'en est-il de ce document aujourd'hui ?**

A.B. – Ces dix sujets de préoccupation du secteur romand de la construction seront présentés aux parlementaires romands lors de la prochaine session, le 27 septembre 2016. Ce document sera ensuite traduit et ce travail sera également relayé par ConstructionSuisse pour la partie alémanique.

Ce qui est essentiel, c'est que nos parlementaires connaissent nos préoccupations et entendent nos propositions permettant à notre secteur d'activité de pallier ces problèmes.



**LES NOUVEAUX CHEFFES ET CHEFS DE CHANTIER**

Monsieur	De Marzo	Rocco	Fleurier
Madame	Dreyer	Valérie	Lausanne
Monsieur	Ferrini	Adrien	Echallens
Madame	Joliat	Vanessa	Cornol
Monsieur	Kryeziu	Taulant	Lausanne
Madame	Rochat	Armonie	Le Solliat
Monsieur	Stocchetti	Gregorio	Gland

œuvre est plus étroite et plus constructive. Les intérêts, les buts et les objectifs sont communs, et dans ces circonstances, comme toujours, on est beaucoup plus efficace.

**Avez-vous un exemple concret ?**

A.B. – Au sein du comité romand, auquel la FREPP participe activement, au même titre que tous les lobbys cantonaux de la construction et plusieurs associations faitières romandes, nous avons travaillé efficacement sur un papier de position faisant part de toutes les préoccupations du milieu dans dix différents domaines d'action que sont l'aménagement

De gauche à droite : Jean-Marc Jaquier (comité GVEPP), Jean-Pierre Lochmeier (ancien doyen et enseignant au CEPM de Morges) et André Dutoit (comité GVEPP) à l'heure de l'apéritif







### L'interview du directeur

#### Quel est votre avis sur la situation économique ?

*Marcel Delasoie* – En 2015, la Suisse, et la Suisse romande ne fait pas exception, a vu la croissance de son PIB divisée par deux en raison de l'abandon du taux plancher de l'euro par rapport au franc. Pas de récession comme l'annonçaient certains oiseaux de mauvaise augure après la décision de la BNS, mais un fléchissement très net



*Marcel Delasoie*

de la croissance. Après ce mauvais cap, elle devrait cependant repartir à la hausse et se situer au niveau de la croissance européenne, soit 1,5%. Les prévisions des banques, réalisées avant le *Brexit*, pourraient bien être sérieusement revues et la croissance du PIB suisse dépasser celui de l'Union européenne.

#### Comment voyez-vous la suite ?

*M.D.* – Avec un repli du volume des activités de l'ordre de 9%, la construction a vécu une année 2015 difficile. S'il est prévu que la situation s'améliore à nouveau en 2016, il est à noter que la croissance des activités dans le secteur romand de la construction devrait à nouveau fléchir quelque peu en 2017. Ces indicateurs sont évidemment à prendre avec toute la prudence nécessaire. En effet, la seule vérité est la réalité de la situation des entreprises, des contrats signés, des soumissions remplies

et des prévisions de travail dont elles disposent pour les prochains mois.

#### Quelques mots sur les taux de logements vacants ?

*M.D.* – En dépit des efforts entrepris, Genève et Vaud ne disposent toujours pas de suffisamment de logements pour afficher un taux de logements vacants satisfaisant. Dans les autres cantons, qui connaissent déjà un taux de 1% et plus, la situation tend à l'équilibre, sauf en ce qui concerne le Valais, qui malgré le taux le plus élevé de Suisse romande, progresse encore de 0,16% pour dépasser les 2%. La redoutée LAT produit ses effets, au demeurant contraires à ceux initialement visés, mais attention au retour de balancier.

#### Comment peut agir la FREPP pour pallier la baisse d'apprentis relevée ci-devant ?

*M.D.* – Notre commission de promotion des professions a fait un excellent travail. Elle a défini les besoins actuels en matière de promotion de nos professions, le message à faire passer et les vecteurs les plus efficaces pour sensibiliser les jeunes du cycle d'orientation à nos métiers, à ce qu'ils peuvent offrir et à l'épanouissement qu'ils peuvent y trouver.



*Daniel Matthey-Doret  
(comité ANEPP) en  
conversation avec  
Michel Couturier (Fixit)*



Ces campagnes de promotion se dérouleront durant les 20 jours précédant et au cours des différents salons de promotion des métiers organisés dans chaque canton. Affiches, concours, pop-up sur smartphones et spots cinéma font partie de l'arsenal mis en place pour cette campagne qui s'inscrit évidemment dans notre ligne des «Vrais Pros».

**Le secrétariat de la FREPP a le mandat de gérer le Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP<sup>3</sup>).  
Qu'en est-il aujourd'hui ?**

M.D. – S'il est un point positif de la loi sur la formation professionnelle de décembre 2002, c'est bien celui d'offrir la possibilité aux organisations professionnelles de lever un fonds professionnel auquel toutes les entreprises de la branche ont l'obligation de contribuer. Cela permet la mise en place de nombreuses prestations liées à la formation et au perfectionnement professionnel sans que ce soit toujours les mêmes, à savoir

les membres des associations professionnelles, qui soient sollicités.

En ces périodes où nous menons de front la formation de chef de chantier, de contre-maître et de maîtrise «peintre» et celle, nouvelle, de chef de chantier «plâtrier», les heures de travail à la mise sur pied de ces programmes de cours et de préparation aux examens sont très nombreuses. Il est donc indispensable de disposer d'un tel fonds afin de pouvoir rémunérer correctement toutes les personnes qui s'engagent pour le développement et la pérennité de nos belles professions. Il est à noter que l'ampleur de l'offre de cours a pour conséquence que le montant mis à disposition par le FP<sup>3</sup> devient insuffisant. A terme, cette contribution devra être adaptée aux besoins. Toutes les entreprises sollicitées qui ne connaissaient pas l'in-

tense travail réalisé et surtout qui n'avaient pas conscience de son coût et du fait qu'il était jusqu'ici intégralement pris en charge par les associations comprennent maintenant mieux la nécessité de contribuer, par le biais du FP<sup>3</sup>, à former tous les jeunes qui s'engagent dans notre branche.

*Propos recueillis par  
Xavier Saillen*

Ces campagnes de promotion se dérouleront durant les 20 jours précédant et au cours des différents salons de promotion des métiers organisés dans chaque canton.